

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
<b>Herausgeber:</b>	Organisation des Suisses de l'étranger
<b>Band:</b>	47 (2020)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Une fois bébé arrivé, bon nombre de pères souhaitent plus de jours de congé
<b>Autor:</b>	Guggenbühler, Mireille
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1032974">https://doi.org/10.5169/seals-1032974</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une fois bébé arrivé, bon nombre de pères souhaitent plus de jours de congé

qué le Gripen, pas encore opérationnel à leurs yeux, les débats internes à l'administration avaient transpiré à l'extérieur, et le conseiller fédéral alors en charge de la défense, Ueli Maurer (UDC), avait été attaqué de toutes parts. Le refus du peuple était ainsi à prévoir.

## Une ministre de la défense très populaire

La situation d'aujourd'hui n'est pas la même non plus parce que la ministre de la défense Viola Amherd est très appréciée, d'après les sondages. La popularité dont elle jouit lui facilite la tâche pour promouvoir les Forces aériennes suisses également au-delà des cercles de droite. Elle le fait visiblement avec succès: en 2019, un sondage de l'EPF Zurich montrait qu'une majorité des Suisses interrogés considéraient l'armée comme nécessaire et trouvaient que le pays dépensait une somme tout juste suffisante, voire insuffisante, pour sa défense.

Pour les anti-armée, le combat pourrait donc s'avérer ardu. Lewin Lempert, membre du comité référendaire, n'est pas de cet avis. Pour lui, les arguments du «non» sont tout à fait solides: «Ce projet nous propose un achat les yeux fermés, car on ne connaît pas le type d'avion.» En outre, les nouveaux avions de combat pourraient coûter dans les 24 milliards de francs sur toute la durée de leur vie. Des chiffres de l'étranger l'ont montré. Il souligne également qu'une dépense de six milliards de francs pour des avions de combat en pleine crise du coronavirus serait «difficile à justifier».

Quels arguments l'emporteront: ceux de la Confédération ou ceux du comité référendaire? Réponse cet automne.

Voilà bientôt deux décennies que la Suisse discute de l'introduction d'un congé paternité. Jusqu'ici, le Parlement s'y est toujours opposé. Mais la tendance est en train de changer, et le peuple pourra prendre une décision clé en septembre.



**Hauke Krenz et ses deux enfants: son exemple illustre le changement qui s'opère au sein de la société.** Photo DR

### MIREILLE GUGGENBÜHLER

À la naissance de son premier enfant, Hauke Krenz a reçu un seul jour de congé de son employeur. C'était il y a cinq ans. Ensuite, il aurait dû laisser sa femme et son nouveau-né seuls, et retourner au travail. Mais pour lui, il n'en était pas question: «J'aurais eu mauvaise conscience. Je voulais faire partie de cette famille dès le début, endosser des responsabilités et nouer un lien étroit avec mon enfant», explique ce père vivant dans la commune genevoise de Lancy: «Un jour de congé, ce n'est souvent même pas suffisant pour vivre pleinement la naissance.»

Cet économiste d'entreprise a donc utilisé son congé annuel pour pouvoir être auprès de sa femme et de son enfant pendant les semaines sui-

vant la naissance. En même temps, il s'est «plaint avec véhémence» à son employeur de ne pas avoir la possibilité de prendre un congé paternité plus long. Entre-temps, l'ancien employeur de Hauke Krenz a changé sa politique familiale: à la naissance de son deuxième enfant, il y a deux ans, l'économiste a pu prendre dix jours de congé paternité. Un changement culturel est apparemment en marche.

### Les jeunes employés cherchent des modèles de congé attrayants

De fait, Hauke Krenz n'est pas un cas isolé. En Suisse, de nombreuses jeunes familles sont aujourd'hui d'avis que les pères ont eux aussi un rôle important à jouer après la naissance. Par conséquent, de plus en plus d'entre-

prises proposent un congé paternité pour rester attrayantes auprès des jeunes employés. L'entreprise pharmaceutique Novartis, par exemple, est la pionnière suisse en matière de congé paternité: elle octroie 90 jours de congé aux pères qui travaillent chez elle après la naissance d'un enfant. Des entreprises comme Migros, Coop ou Swisscom accordent 15 jours.

Il faut savoir que le congé paternité en tant que tel n'est pas légalement réglementé en Suisse. Seul le congé maternité de 14 semaines est inscrit dans la loi. Après la naissance de leurs enfants, les pères n'ont toujours droit qu'à un seul jour de congé. Les employeurs sont libres de leur accorder ou non un congé paternité plus long.

Mais cela pourrait bientôt changer, et tous les pères se verrait attribuer le droit de prendre dix jours de congé – d'un seul tenant ou un à un – au cours des six premiers mois suivant la naissance de leur enfant. C'est du moins ce que prévoit le projet sur lequel les Suisses voteront le 27 septembre 2020.

### Plus de 30 tentatives sans succès

En Suisse, le congé paternité fait débat depuis des années déjà. À compter de 2003, 30 interventions parlementaires ont été déposées au plan fédéral pour demander un congé paternité ou un congé parental à répartir entre la mère et le père. Mais le Parlement s'y est toujours opposé. L'argument massue a chaque fois été le même: les coûts. D'après les calculs de la Confédération, l'actuel projet de congé paternité coûterait 230 millions de francs par an.

C'est la première fois que la population suisse peut se prononcer directement sur un congé paternité légal de dix jours, et cela est le fruit d'une initiative populaire déposée en 2017, qui exigeait un congé paternité de quatre semaines. L'association «Le congé paternité maintenant!» a tou-



**Le syndicaliste  
Adrian Wüthrich:**  
«Les pères jouent depuis longtemps un rôle central dans la garde des enfants.»  
Photo parlament.ch



**Diana Gutjahr, représentante du secteur économique:**  
«Un congé paternité de dix jours payé par l'État ne fait pas de l'homme un père prévenant.»  
Photo parlament.ch

tefois retiré son initiative il y a un an en faveur d'un contre-projet du Parlement, qui a proposé un compromis de dix jours de congé. Mais certains jugent que même ce compromis va encore trop loin. Un comité interpartis qui s'oppose «à la hausse constante des ponctions sur les salaires» a rassemblé des signatures pour un référendum, et obtenu ainsi de force la votation qui s'annonce.

### Contre: les pères sont responsables «pendant 18 ans»

L'image du père est en train de changer en Suisse, les opposants au projet ne remettent pas cela en question. «De nombreuses jeunes femmes possèdent aujourd'hui une excellente formation, et veulent continuer de travailler même après une naissance», déclare la conseillère nationale UDC Diana Gutjahr, elle-même à la tête d'une entreprise et, avec d'autres politiciens de droite, du comité référendaire. D'après elle, le comité ne désapprouve pas le fait que de nombreux pères veuillent aujourd'hui jouer un rôle actif au sein de la famille. Mais: «Un congé paternité de dix jours payé par l'État ne fait pas de l'homme un père prévenant. Les pères doivent être prêts à assumer leurs responsabilités et à être présents pour leurs enfants pendant 18 ans au moins.»

Deux autres points déplaisent en outre au comité référendaire: le financement des deux semaines de congé, qui relève dans le projet du régime des allocations pour perte de gain à l'instar du congé maternité, et l'ingérence de l'État dans le marché du travail libéral. «Les assurances sociales sont déjà endettées à présent: il ne faut pas les mettre davantage à contribution. Elles sont là pour amortir les difficultés financières, non pour exaucer tous les désirs de luxe», assène Diana Gutjahr. Elle souligne

qu'on prive ainsi également les entreprises de la possibilité de réglementer individuellement le congé paternité et de se doter ainsi d'un avantage concurrentiel.

### Pour: il faut dans tous les cas un «père présent»

Or, ce sont justement les réglementations individuelles qui gênent les partisans du projet: «Pour qu'une vie de famille commence bien, il faut un père présent. Les pères devraient donc tous avoir la possibilité d'y prendre part dès le début, et pas seulement ceux qui peuvent s'offrir un congé non payé ou qui travaillent dans une entreprise proposant déjà un congé de paternité plus long», relève Adrian Wüthrich, homme politique PS et président de Travail Suisse, l'organisation faîtière des travailleurs. «Par ailleurs, la Suisse est le seul pays qui n'a pas de congé paternité ou de congé parental légal en Europe», souligne-t-il, «alors que les pères jouent depuis longtemps un rôle central dans la garde des enfants.»

Quel que soit le résultat de la votation: Hauke Krenz n'a jamais regretté sa décision de rester plus longtemps à la maison après la naissance de ses enfants. «Je pense que cela permet de créer un lien plus naturel et plus étroit avec l'enfant», déclare-t-il. Et il a même renforcé ce lien, puisqu'il s'occupe actuellement de ses enfants à plein temps et a provisoirement laissé son métier de côté. Explication: «Dans dix ans, je ne veux pas me dire que j'ai manqué cette période.»